



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Cantal

Communiqué de presse

27 octobre 2023

LA PRÉSENCE TERRITORIALE DE LA CAF ET DE LA CPAM DU CANTAL ÉVOLUE !

A partir de novembre, la caisse d'allocations familiales et la caisse d'assurance maladie du Cantal s'associent afin de proposer une nouvelle offre de services aux cantaliens.

Permanences

La Caf et la Cpmam du Cantal souhaitent tendre vers un accueil coordonné permettant de répondre aux besoins et simplifier les démarches des usagers. Désormais, les permanences des conseillers de services Caf et Cpmam se tiendront les mêmes jours, sur les mêmes horaires et dans le même lieu (hors vacances scolaires).

Retrouvez les conseillers de service de la caisse d'allocations familiales et de l'assurance maladie :

• à Saint-Flour
• les lundis et mercredis
• de 9h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h00
• à la Maison des services sociaux
• 14 avenue de la Besserette

• à Mauriac
• les 2ème et 4ème mardis du mois
• de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
• à la Maison de la Solidarité
• 29 rue d'Enchalade

L'établissement de permanences communes permettra d'identifier et d'agir sur des situations de vie pour lesquelles des coopérations sont pertinentes. Cela favorisera la mise en œuvre d'un accompagnement global des usagers autour d'un socle de service bi-branche (famille et maladie).

.../...



**L'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Cantal

Communiqué de presse

27 octobre 2023

.../...

Maisons France Services

La Caf et la Cnam du Cantal entretiennent d'étroites relations avec le réseau France Services. En effet, les Maisons France Services proposent d'accompagner les usagers dans les démarches en ligne ainsi que dans la compréhension d'un dossier administratif.

Depuis plusieurs années, la Caf et la Cnam proposent également un rendez-vous par visio-accueil avec un conseiller Caf/Cnam au sein des différentes Maisons France Services du département.



Rappel

L'accueil au siège de la Caf et de la Cnam du Cantal (15 rue Pierre Marty à Aurillac) est assuré les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h45. Le mercredi est dédié uniquement aux rendez-vous.



15 rue Pierre Marty
15000 Aurillac



communication.cpam-aurillac@assurance-maladie.fr



communication@caf15.caf.fr